



Maraîchage Sol Vivant

RENCONTRER · EXPÉRIMENTER · FORMER

Normandie

FORMATION NORMANDIE

Réussir son installation en Maraîchage Sol Vivant

Du 2 octobre 2023 au 14 juin 2024



En partenariat avec



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette formation "Réussir son installation en Maraîchage Sol Vivant (MSV)" est organisée par l'association **Maraîchage Sol Vivant Normandie**, en partenariat avec **Ver de Terre Production**.

Se déroulant **sur neuf mois**, elle fait intervenir un panel élargi de formateurs, d'experts et de maraîchers de la région Normandie sur plus de 10 thématiques en lien avec l'installation maraîchère.

Vous êtes de plus en plus nombreux sur le territoire Normand, et également national, à souhaiter pratiquer l'**agroécologie** sur vos fermes, et cela entraîne l'émergence d'un besoin de formation.

Cette formation va vous permettre de vous **approprier les techniques de productions maraîchères en MSV** dans l'objectif de réussir et de pérenniser votre installation.

La formation "Réussir son installation en Maraîchage Sol Vivant (MSV)" se déroule sur 9 mois, du 2 octobre 2023 au 14 juin 2024. Elle est composée de :

- parcours de **e-learning (type MOOC)** pour acquérir toutes les bases agronomiques du sol vivant et les notions clés des thématiques.
- des **classes virtuelles**, pour échanger avec les maraîchers du réseau MSV Normandie et des professionnels experts pour répondre à toutes vos questions sur vos projets d'installation.
- des **visites de fermes du réseau MSV Normandie** : des moments privilégiés pour partager les retours d'expériences des maraîchers et voir différents systèmes de production en maraîchage sol vivant.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation a pour objectif de vous apporter **les savoirs et connaissances théoriques et les applications pratiques du maraîchage sol vivant**, pour réussir votre installation.

Les compétences visées sont :

- > **Être capable de décrire et expliquer les fondamentaux de l'agroécologie et du sol vivant, et les grands processus qui sous-tendent la fertilité des écosystèmes maraîchers.**
- > **Être capable d'analyser et de choisir des pratiques agricoles agroécologiques, dites de Maraîchage Sol Vivant, adaptées à son contexte pédo-climatique et à ses objectifs de production.**
- > **Être capable d'établir une stratégie d'entreprise cohérente à l'installation en lien avec ses objectifs de production et de commercialisation.**



PUBLICS VISÉS ET PRÉ-REQUIS

La formation "Réussir son installation en Maraîchage Sol Vivant (MSV)" s'adresse principalement aux **porteurs de projet** ayant un projet d'installation en maraîchage agroécologique à court, moyen ou long terme.

La formation cible tout particulièrement **un public de Normandie** et proche Normandie ; en effet, 10 visites de fermes du réseau MSV Normandie sont programmées et l'ensemble des participants devront y participer.

Aucun prérequis n'est nécessaire pour réaliser la formation (seul l'accès à internet est nécessaire).

A noter : la formation requiert toutefois d'utiliser des outils informatiques type tableurs, il est conseillé de savoir se servir des fonctionnalités de base de ces outils pour suivre la formation. Si besoin, vous aurez accès à un tutoriel pour maîtriser les bases d'utilisation d'un tableur.

Personne à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH) :

Il est très vivement conseillé de nous contacter avant toute inscription car cette formation à distance peut être inaccessible en fonction de votre handicap.

Délais d'inscription : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 septembre 2023. Une fois votre inscription réceptionnée nous revenons vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés.

MODALITÉS et MOYENS PÉDAGOGIQUES

Chaque participant à la formation reçoit un accès individuel et personnel à la plateforme de formation afin de suivre son parcours de formation.

Parcours de e-learning (type MOOC) :

Les parcours de e-learning sont disponibles sur notre plateforme en ligne et sont composés de ressources pédagogiques (courtes vidéos accompagnées d'exercices, QCM, fiches techniques etc.). Les participants réalisent ces parcours sur une période définie, à leur rythme, en autonomie.

Ces parcours sont accessibles 24h/24 et 7j/7 sur la plateforme avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Un suivi pédagogique et technique est assuré par l'animateur de la formation, avec qui les participants peuvent échanger tout au long du e-learning.

Les classes virtuelles :

Les classes virtuelles sont des temps de formation où l'ensemble des participants se connecte et se réunit sur une plage horaire imposée.

Elles sont réalisées grâce à des outils de visio-conférence en ligne, permettant notamment de :

- Partager l'écran du formateur ou des participants



- Prendre la parole et échanger par chat en direct
- Utiliser la fonction "Tableau blanc" (par le formateur ou les stagiaires)
- Partager en ligne des vidéos ou des documents

Les visites de fermes

Les formations présentielles ont lieu en salle et/ou sur les fermes qui ouvrent leurs portes pour faire visiter des ateliers thématiques aux participants et partager leurs expériences.

Une convocation avec les informations de dates, de lieu et d'horaires est transmise aux participants une semaine avant le regroupement.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

L'accès aux parcours e-learning est illimité pendant et après la formation. Les participants peuvent télécharger les scripts, les supports de formation et la bibliographie des parcours e-learning.

Les classes virtuelles sont enregistrées et également disponibles en rediffusion sur la plateforme de formation pendant et après la formation.

Afin de s'assurer du bon déroulé de la formation en ligne, **une assistance technique et pédagogique** est mise en place pour les participants. **Un animateur est disponible** par mail et téléphone 30 minutes avant le début de la classe virtuelle et pendant son déroulé pour assister techniquement les participants. Les participants peuvent poser des questions via la plateforme e-learning ou directement par mail et téléphone à l'encadrant digital principal. Les participants reçoivent une réponse de correction automatique de la plateforme pour les exercices réalisés.

Assistance technique et pédagogique : aude.rives@normandie.maraichagesolvivant.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

E-learning

Au sein de chaque parcours e-learning, des quiz sont utilisés comme outils de validation d'acquis. Ils permettent de s'assurer, tout le long du parcours, que le stagiaire a bien compris le contenu de la formation.

Classes virtuelles

La formation compte 12 classes virtuelles. Il est obligatoire d'assister à 80% des classes virtuelles, soit 9 classes virtuelles.

Les absences aux classes virtuelles doivent être exceptionnelles et justifiées par mail au responsable de la formation plus tard 48h avant la classe virtuelle.

Chaque classe virtuelle est accompagnée d'un questionnaire sur la thématique abordée, à compléter par les stagiaires.

L'intégralité des activités (quiz, exercices, évaluations etc.) sont à réaliser dans les délais de formation.

Certification et examens

La formation est certifiante, et permet de candidater à l'obtention de la certification professionnelle [RS5971 "Intégrer l'agroécologie dans son activité agricole"](#).

A ce titre, vous vous êtes engagé à vous présenter à **deux temps d'examens à distance** qui font partie intégrante du parcours de formation et permettent d'évaluer les connaissances et capacités acquises en e-learning et lors des classes virtuelles, dans le cadre d'un dossier individuel d'évaluation.

Les compétences évaluées par le référentiel de certification sont :

- C1 : Analyser la santé et le potentiel de fertilité d'un sol agricole en s'appuyant sur des indicateurs et des outils de diagnostic.
- C2 : Identifier et analyser les solutions techniques disponibles issues de l'agroécologie.
- C3 : Définir et caractériser la mise en œuvre de techniques en agroécologie en exposant les moyens à mobiliser.
- C4 : Suivre la mise en place des techniques et des optimisations agroécologiques en utilisant des indicateurs environnementaux, économiques et sociaux.
- C5 : Savoirs associés

Voici la répartition de l'évaluation dans les deux temps d'examen

<i>N° d'examen</i>	<i>Compétences évaluées</i>	<i>Modalités d'examen</i>
Examen 1	C1 C2	Diagnostic de sol à partir de photos et d'éléments fournis. Questions ouvertes, questions fermées.
Examen 2	C3 C4 C5	Modélisation d'un itinéraire technique à partir du tableur fourni. Questions ouvertes, questions fermées. QCM final sur l'ensemble des thématiques de la formation (C5)

La classe virtuelle de clôture permettra de faire la correction du dossier d'évaluation.

Un **certificat** de fin de formation attestant de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation est remis à chaque participant le cas échéant.

Un parchemin de certification est remis aux participants après la formation si les résultats aux examens concordent avec les attentes de la certification visée.

LES INTERVENANTS



Vincent Levavasseur

Maraîcher dans l'Orne, Vincent Levavasseur est Président de Maraîchage Sol Vivant Normandie, et directeur de Ver de Terre Production. Il anime des formations à destination des maraîchers.



Edouard Stalin

Maraîcher en MSV depuis 2011, il a également planté 200 arbres fruitiers sur sa ferme. Passionné de nature, il se consacre à l'agroécologie (développement des réseaux trophiques des écosystèmes) tout en développant un volet pédagogique à l'attention des porteurs de projet en maraîchage biologique.



Bernard Lorber

Maraîcher aux Jardins du CEP depuis 2017 en maraîchage sol vivant. Sa ferme est un espace test, qui accueille un testeur depuis 2020.



Thibault Vincent

Maraîcher à la ferme d'Elles, il s'est installé en 2021 en MSV sur une prairie de 6,5 ha à Saint-Georges-d'elles et commence son activité en Février 2022. Il s'implante avec succès et trouve rapidement des débouchés locaux. Il souhaite s'orienter vers de l'agroforesterie et plante des fruitiers entre ses planches.



Guillaume Ousset

Le projet du jardin de la mésangère commence en 2017 dans l'Eure et Florence, la femme de Guillaume rejoint l'aventure en 2020 car il y avait de la demande. Guillaume façonne la ferme avec beaucoup d'arbres fruitiers et petits fruits qu'il plante au stade noyau ou qu'il bouture.



Julien Chuine

La ferme Alterrenative voit le jour en 2016. Après avoir travaillé dans le BTP Julien s'installe sur 1,9 ha. Son but c'est de ne pas cultiver trop grand pour travailler dans de bonnes conditions pour pouvoir partir voyager de décembre à début Mars.

**Laurent Duru et Aurore Nikiforoffe**

Le potager du Bon'euire Laurent Duru et Aurore Nikiforoffe se sont installés en 2018. Laurent enseigne en parallèle au lycée horticole d'Evreux et a un atelier champignon en complément du maraîchage.

**Thibault Dupont et Elsa Jirou**

Maraîchers à la ferme des Gobettes en maraîchage sol vivant (27).

**Daniel Mulet**

Maraîcher au Jardin de Peltier depuis 2012 en maraîchage sol vivant (27).

**Didier de la Porte**

Maraîcher installé à Villerville (14), autonome en matières organiques en plein champ.

**Nicolas Ozouf**

Maraîcher installé à Portail (50) en maraîchage sol vivant depuis 2018.

**Charles Souillot**

Formateur, conseiller et consultant spécialisé dans le domaine des cultures maraîchères et des productions végétales.



Le Réseau des CIVAM Normand

Spécialisés dans l'accompagnement des installations agricoles, ils interviendront sur les thématiques juridiques et administratives.

PROGRAMME

Les **parcours e-learning (EL)** sont accessibles à la date renseignée et disponibles à vie par la suite. Pour chaque parcours, un **questionnaire d'évaluation des acquis** est à remplir par le stagiaire.

Les **classes virtuelles (CV)** débutent à **14h00** sauf indication contraire dans le **programme**, les journées sont données dans le programme ci-dessous. Un questionnaire sera à remplir par le stagiaire sur les thématiques abordées lors des classes virtuelles.

Durée totale : 108h30

- 16 parcours e-learning d'une durée totale de 48h30
- 5 classes virtuelles d'une durée totale de 14h00
- 9 visites de fermes réparties sur 5 sessions en présentiel d'une durée totale de 35h00
- Examens : 7h

Les informations dans le calendrier ci-dessous sont **prévisionnelles** et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la disponibilité des formateurs et des imprévus inhérents à ce type de formation.

PARTIE 1 : Bases agronomiques de l'agroécologie

Classe virtuelle	Vendredi 2 octobre 2023 17h00 - 18h00	Classe virtuelle d'accueil		Aude Rives
E-Learning	Du 2 au 13 octobre	Agroécologie : initiation	4h30	
<i>Identifier les maux de l'agriculture ; comprendre les enjeux de l'agroécologie ; identifier les principes de l'agroécologie</i>				



E-Learning	A partir du 2 octobre	Agroécologie perfectionnement	10h	
<i>Comprendre le fonctionnement des sols, des plantes et des microorganismes. Comprendre le cycle de l'auto-fertilité.</i>				
Présentiel	13 octobre 14h - 18h	Présentation des projets de participants Visite de la Ferme de l'alliance Questionnaire d'auto-positionnement	4h	Aude Rives Vincent Levavasseur
<i>Échanges, questions-réponses sur les cours E-learning d'octobre.</i>				
PARTIE 2 : Le sol, une ressource à préserver				
E-Learning	Du 1er au 24 novembre	MSV de la théorie à la pratique : les principes agronomiques	1h	
<i>Introduction au Maraîchage Sol Vivant (MSV) : Pourquoi ? Comment ? Où ?</i>				
E-Learning	Du 1er au 24 novembre	MSV de la théorie à la pratique : Diagnostiquer son sol	1h	
<i>Diagnostiquer la texture, structure, fertilité et santé d'un sol</i>				
E-Learning	Du 1er au 24 novembre	MSV de la théorie à la pratique : Régénérer et entretenir la fertilité de son sol	1h	
<i>Méthodes de remise en vie d'un sol, comprendre l'équilibre des rations, l'utilisation de couverts végétaux en maraîchage</i>				
E-Learning	Du 1er au 24 novembre	Méthodologie du bilan humique	1h	
<i>Cycle des matières organiques ; estimer la ration du sol ; calcul gain ou pertes d'humus ; interprétation des bilans humiques</i>				
Classe virtuelle	24 novembre 14h -16h	Approfondissement et échanges sur la stratégie de fertilité	2h	Céline Colombier
<i>Questions - Réponses, gestion des apports de matière organique</i>				
PARTIE 3 : Les techniques de production en MSV				
E-Learning	Du 1er décembre 2023 au 12 janvier 2024	MSV de la théorie à la pratique : les itinéraires techniques	1h30	
<i>Connaître les itinéraires techniques, et méthodes de semis et plantation en fonction des cultures</i>				
E-Learning	Du 1er décembre au 12 janvier	MSV de la théorie à la pratique : Gestion de l'enherbement et des ravageurs	1h	



<i>Comprendre les méthodes de gestion de l'enherbement : faux-semis, bâchage, paillage... et la gestion des ravageurs en MSV</i>				
Classe virtuelle	Mercredi 13 décembre 14h - 15h30	Gestion de la santé des plantes en agroécologie	1h30	Pauline Veuille
Mécanismes qui régissent la santé des plantes - Lien ravageurs et niveau d'appétences Notions de base de redox				
E-Learning	Du 1er décembre 2023 au 12 janvier 2024	Présentation d'itinéraires techniques et outil de modélisation	3h	
<i>Fiches récapitulatives d'itinéraires techniques en MSV ; Présentation et exercice avec un outil de modélisation d'itinéraires techniques</i>				
Classe virtuelle	18 janvier 14h - 17h30	Approfondissements sur les itinéraires techniques et agroforesterie	3h30	Edouard Stalin
<i>Présentation par deux maraîchers d'itinéraires techniques mis en place sur leurs fermes</i>				
EXAMEN 1 (3h30)		Principes agronomiques <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et décrire des pratiques agrandantes et dégradantes des sols - Diagnostiquer un sol sur la base de photos et documents fournis - Choisir des pratiques pour la mise en culture d'une parcelle agricole 		
PARTIE 4 : Les modules complémentaires au maraîchage				
E-Learning	Du 1^{er} janvier au 1^{er} février	Enjeux et méthodologie de la planification maraîchère	1h30	
<i>Méthodes de planification selon ses objectifs</i>				
E-Learning	Du 1^{er} janvier au 1^{er} février	Introduction à la conduite de l'irrigation en maraîchage	1h30	
<i>Dimensionner ses besoins en eau, connaître les outils et méthodes de pilotage de l'irrigation</i>				
E-Learning	Du 1^{er} janvier au 1^{er} février	Penser sa pépinière maraîchère	1h30	
<i>Méthodes et outils pour créer un atelier plants dans sa ferme ; exemples</i>				
E-Learning	Du 1^{er} janvier au 1^{er} février	Le bâtiment maraîcher : point clef de la logistique	1h30	
<i>Enjeux liés aux bâtiments en maraîchage ; stratégies de stockage et lavage des légumes ; logistique générale</i>				
E-Learning	Du 1^{er} janvier au 1^{er} février	La planification maraîchère	10h00	
<i>Présentation de la planification pour les différents types de légumes (légumes de garde, légumes d'été, légumes primeurs, légumes feuilles, aromatiques, petits fruits)</i>				



Classe virtuelle	1^{er} février 14h- 17h30	Approfondissement et adaptation aux projets des participants	3h30	Charles Souillot
Questions - réponses sur les cours de e-learning				
PARTIE 5 : Stratégie d'entreprise				
E-Learning	Du 1er au 22 mars	MSV de la théorie à la pratique : organiser son activité	30 min	
<i>Types de planches ; rotation des cultures ; penser son projet d'installation en tenant compte de sa sphère personnelle et professionnelle</i>				
E-Learning	Du 1er au 22 mars	Stratégie de commercialisation en maraîchage diversifié	8h	
<i>Enjeux de la stratégie de commercialisation ; état des lieux en maraîchage diversifié ; construire une stratégie ; circuits de commercialisation</i>				
Visite	22 mars 8h30 - 18h	Ferme du Château (14) Ferme Alterrenative (14)	7h	D. de la Porte J.Chuine
PARTIE 6 : Juridique et administratif				
Classe virtuelle	5 avril 14h - 17h30	Comment bien choisir son statut agricole.	3h30	CIVAM Normand
Les différents statuts agricoles, les aides à l'installation et les démarches pour s'installer				
PARTIE 7 : Retours d'expérience				
Visite	12 avril 8h30 - 18h	Ferme des Gobettes (27) Les Jardins de la mésangère (27)	7h	T. Dupont G. Ousset
Visite	10 mai 9h - 17h30	Le Pot'A'Gégène (50) La ferme d'Elles (50)	7h	N. Ozouf T. Vincent
EXAMEN 2 (3h30)		Techniques de production en MSV <ul style="list-style-type: none"> - Modéliser un itinéraire technique à partir de contraintes données - Identifier et décrire des indicateurs de durabilité économique, environnementale et sociale QCM (Questionnaire à choix multiples) final <ul style="list-style-type: none"> - Questions fermées sur l'ensemble des thématiques abordées dans la formation 		
Visite	3 juin 9h - 17h	Le Jardin des Peltier (27) Le potager du Bon' Eure (27)	7h	D. Mulet L.Duru
PARTIE 8 : Journée bilan				
Présentiel	14 juin 9h - 17h30	Clôture de la formation Visite de la Ferme jardin du CEP	7h	B.Lorber V.Levasseur
<i>Bilan de la formation, correction d'examen, questions-réponses et questionnaire de satisfaction</i>				

ILS ONT SUIVIS LA FORMATION EN 2020, 2021 et 2022 !

« Format très apprécié, complet et diversifié entre le e-learning, les webinaires et les visites! »

« Cette formation est très pratique et concrète, grâce aux exercices pratiques sur le terrain, les visites de fermes et les échanges avec les autres porteurs de projets. »

« J'ai beaucoup apprécié les visites de fermes et la richesse des échanges durant la formation »

« Très appréciable de pouvoir tout le temps poser des questions ! »

« Grande variété des sujets traités, nous acquérons des connaissances très concrètes ».

Quelques photos du groupe de participants de la formation :



LES VISITES

Vendredi 22 mars 2024

Ferme du Château - 14113 Villerville
Ferme l'alterrenative - 14600 Genneville

Vendredi 12 avril 2024

Ferme de Gobettes - 27260 St Sylvestre de Cormeilles
Ferme les jardins de la Mésangère - 27800 Saint-Victor-d'Epine

Vendredi 10 mai 2024

Le Pot'A'Gégène - 50580 Portbail
La ferme d'Elles - 50680 Saint-Georges-d'Elles

Vendredi 3 juin 2024

Le Jardin des Peltier - 27160 Breteuil
Le potager du bon'Eure - 27190 Sébécourt

Vendredi 14 juin 2024

Les Jardins du CEP - 14290 Valorbiquet

TARIFS ET FINANCEMENT

Quel que soit le mode de financement, **25€ TTC de frais de dossier** sont à régler à l'inscription.

Public éligible au fond VIVEA : 3 000€ TTC

Le coût total d'inscription à cette formation s'élève à 3 000 € TTC.

Ce montant est intégralement financé dans le cadre du fonds de formation agricole VIVEA 2023 et 2024, sous réserve de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants) et de la complétion des justificatifs de formation : émargement, fiche individuelle, exercices en ligne.

Pour les personnes en parcours à l'installation, vous trouverez ci-dessous les justificatifs à nous adresser afin de bénéficier d'une prise en charge par le fonds Vivéa :

- L'original de votre attestation des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA pour les créateurs ou repreneurs d'exploitation agricole délivré par votre CEPPP signé et tamponné du cachet de votre CEPPP
- L'original de votre formulaire « Engagement du créateur ou repreneur d'exploitation agricole » signé par vos soins
- La copie de votre PPP signée des 2 conseillers et vous-même
- La copie d'écran de votre CPF (votre nom doit apparaître)

Salariés agricoles et non agricoles : 2 500€ TTC

Les frais d'inscription ainsi que les salaires pendant les temps de formation peuvent être pris en charge en tout ou partie par le fonds de formation de votre structure (OCAPIAT pour le secteur agricole). Il vous revient de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de leurs services.

Financement avec vos droits CPF : 2 500€ TTC

Cette formation vous délivre une certification professionnelle reconnue par l'État, vous pouvez donc utiliser vos droits à la formation disponibles sur votre compte personnel de formation (CPF) pour financer cette formation. Le CPF est utilisable tout au long de votre vie active (y compris en période de chômage) pour suivre une formation qualifiante ou certifiante. Le CPF a remplacé le droit individuel à la formation (Dif).

Si vous n'avez pas les crédits CPF suffisants, il est possible de mobiliser Pôle Emploi ou votre employeur pour compléter le paiement.

Financement autonome : 2 000€ TTC

Pour les participants qui ne peuvent bénéficier d'aucune prise en charge et qui souhaitent auto-financer leur participation à la formation, le coût d'inscription à cette formation s'élève à 2 000 € TTC.

Un acompte de 275 € TTC est demandé à l'inscription, il comprend les frais de dossier. Le solde est à régler avant le début de la formation.

Un paiement mensualisé est possible, contactez-nous à ce sujet.